

3^e
édition

Bulletin

Villes et villages à la RESCOUSSE

Le 22 mars 2013, plus de 60 représentants municipaux et d'organismes de conservation impliqués au Québec, s'étaient donnés rendez-vous pour une 3^e édition du gala de reconnaissance «Villes et villages à la Rescoussse». C'est dans le cadre d'un cocktail dinatoire, tenu au Pavillon de la rivière à Joliette, que 7 projets proposés par des organismes de conservation, ont été honorés pour souligner l'implication et l'engagement des municipalités partenaires pour la conservation de la biodiversité au Québec.

Au total, 7 municipalités et 1 MRC ont reçu non seulement une œuvre d'une espèce représentative de la biodiversité du Québec, mais également les applaudissements et la reconnaissance de leurs pairs. Une excellente occasion de réseautage entre le monde de la conservation et les intervenants municipaux.

3 prix spéciaux pour la conservation

Prix Rescoussse 2013

Prix remis à un individu s'étant démarqué pour ses actions et implications dans le domaine de la conservation

Récipiendaire : Monsieur **Jean Poulin** pour la protection des milieux humides de la rivière Cumberland, en Beauce.



M Jean Poulin et Mme Andrée Gendron, co-fondatrice du projet Rescoussse

Prix Villes et villages à la Rescoussse 2013

Pour le processus de consultation et l'adoption du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD), les membres de la Commission de l'aménagement et les élus de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) ont reçu une œuvre de monsieur Jean Gaudet. Ce prix leur fût remis par monsieur Pierre Valiquette, vice-président du Réseau de milieux naturels du Québec.



Messieurs Massimo Iezzoni, directeur générale de la CMM et David Pollock, membre de la Commission de l'aménagement de la CMM et maire de Beaconsfield

Nouveauté

Prix Coup de pouce pour la conservation

Le comité Villes et villages à la Rescoussse est fier d'annoncer la remise d'un prix de 1000 \$ à un organisme de conservation. C'est ainsi que **Canards Illimités Canada**, représenté par monsieur Bernard Filion, fût l'heureux gagnant du tirage au sort du prix *Coup de pouce pour la conservation*.



Madame Francine Trépanier, directrice générale de l'OBV CARA et M^e Jean-François Girard, biologiste et avocat chez Dufresne, Hébert et Comeau Avocats

Ce prix est rendu possible grâce à la participation de la firme Dufresne, Hébert et Comeau Avocats.



Lauréats – 7 municipalités et 1 MRC honorées

■ Ville de Richelieu – Protection de la frayère du chevalier cuivré

Partenariat entre la Ville de Richelieu, le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) – secteur faune, le Comité de concertation et de valorisation du bassin versant de la rivière Richelieu (COVABAR) et Conservation de la nature Canada (CNC)



Application de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables pour la protection des bandes riveraines. Acquisition des Îles Saint-Jean par CNC pour la protection de la principale

frayère du chevalier cuivré, espèce menacée unique au Québec. Cette transaction permet d'inclure les Îles Saint-Jean dans le refuge faunique Pierre-Étienne-Fortin et ainsi consolider la protection de la frayère. Ce projet se démarque par l'intensité de l'implication de la municipalité tant par sa gestion et surveillance de l'habitat, que par sa protection légale en transférant le titre de propriété à un organisme de conservation.

■ Ville de Terrebonne – Le ruisseau de Feu

Partenariat entre la Ville de Terrebonne, Canards Illimités Canada, le ministère des Ressources naturelles (Réjean Dumas), le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (Yannick Bilodeau), Héritage Terrebonne (promoteur immobilier), Éco-Nature, Fondation Hydro-Québec pour l'environnement, Jour de la terre, Vidéotron.



L'intervention de la Ville de Terrebonne, en collaboration étroite avec Canards Illimités Canada, a permis de protéger environ 126 ha et de les affecter à perpétuité à des fins de conservation.

Des travaux d'aménagement faunique pour favoriser la reproduction de la perchaude y sont réalisés avec de nombreux partenaires et un comité technique effectue un suivi des résultats des interventions sur la ressource faunique de ce territoire. Ce projet est un modèle d'intervention multipartenaire (privé, public et associatif) qui poursuit de nombreux objectifs (fauniques, récréatifs et développement économique).

■ Ville de Rosemère – Tylee... marécage enchanté et restauration du marais Miller

Partenariat entre la Ville de Rosemère, Éco-Nature, le ministère des Ressources naturelles et l'école Alpha

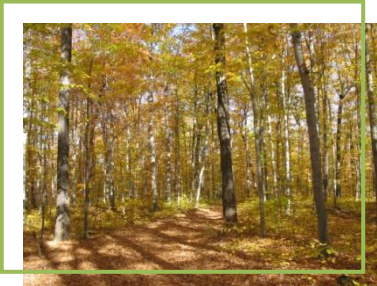


Première phase de la restauration d'un milieu naturel d'intérêt pour les espèces en péril, celui du marais Miller. Lutte au roseau commun qui cause une perte de la diversité végétale et menace l'intégrité du site. Restauration d'un couvert

végétal indigène afin de recréer un habitat naturel pour la faune et la flore, également profitable aux citoyens. La restauration du marais Miller s'inscrit dans le vaste projet « Tylee... Marécage enchanté » qui visait, par le biais des arts et de l'éducation, à sensibiliser une communauté entière à l'importance des milieux naturels. Une série d'événements a marqué le projet en 2011-2012 dont des kiosques animés au marécage Tylee, un spectacle de Vincent Vallières et finalement la restauration du marais Miller. Le projet se démarque par son envergure, l'ampleur des collaborations et le rayonnement communautaire.

■ Ville de Sainte-Agathe-des-Monts – Achat d'une partie de la forêt ancienne du Petit lac des Sables

Partenariat entre la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, la Corporation du Camping Sainte-Agathe et Éco-Corridors laurentiens.



En septembre 2012, la Corporation du Camping Sainte-Agathe a fait l'acquisition, au coût de 1,1 millions \$, de 243 acres de terrain. Acquisition rendue possible grâce à la municipalité de Sainte-Agathe-des-Monts, qui l'a financée. De

cette superficie, plus de 138 acres seront consacrés à consolider les 347 acres accumulés ces dernières décennies par la municipalité en vue de la création d'un parc de conservation avec des activités de randonnées. Par cet achat, la forêt exceptionnelle pourra être protégée à perpétuité. Cette forêt mature en milieu périurbain est formée de feuillus et conifères variés (érable à bouleau jaune, pruches, hêtres, érables à sucre, etc.), dont certains auraient plus de 350 ans.

■ Arrondissement de Verdun – Intendance des habitats naturels de la Pointe-sud de l'Île-des-Sœurs

Partenariat entre l'Arrondissement de Verdun, ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, Nature-Action Québec, la Fondation de la Faune du Québec, la Fondation TD des amis de l'environnement, la Fondation Shell, etc.

L'arrondissement de Verdun assure l'intendance du Boisé du Domaine Saint-Paul, reconnu comme écosystème forestier exceptionnel (forêt refuge). Il a délégué l'entretien, la surveillance et la sensibilisation des utilisateurs à un OSBL, soit Nature-Action Québec depuis 2008. Il effectue également des suivis écologiques avec des experts et intervient sur le terrain au besoin. Le contrôle d'espèces exotiques envahissantes fait notamment partie des actions entreprises pour maintenir la biodiversité du boisé. Des aménagements fauniques ont aussi contribué à améliorer l'habitat pour certaines espèces. Des panneaux de sensibilisation, des sorties éducatives et un comité de citoyens permettent d'impliquer la communauté dans la protection de ce joyau de

biodiversité. Le projet se démarque par l'engagement à long terme pour la protection de plusieurs espèces en péril par la mise en place d'une servitude de conservation perpétuelle. Ils se sont associés à long terme avec Nature-Action Québec pour assurer conjointement l'intendance de ces milieux.



■ Municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton – Protection des milieux humides de la municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton

Partenariat entre la municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton, Corridor Appalachien et le ministère des Ressources naturelles – direction générale de l'expertise sur la faune et ses habitats.

Validation, la caractérisation et la cartographie des milieux humides localisés sur son territoire, en commençant par le périmètre urbain et la zone de Paysage naturel d'intérêt supérieur (autour des monts Gauvin et Foster), afin d'assurer une meilleure protection à ces milieux fragiles et aux espèces qui en dépendent (dont la salamandre pourpre et la salamandre à quatre orteils). La municipalité compte également mettre à jour son plan d'urbanisme en y faisant figurer les milieux humides, afin d'éviter l'empiètement de tout futurs projets de développement (immobilier, commercial, etc.) sur ces milieux sensibles. Par ailleurs, la municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton a procédé à une modification réglementaire concernant la zone de Paysage naturel d'intérêt supérieur

et visant à la fois la densification des lots voués au développement immobilier, et la préservation d'une grande proportion de territoire fragile. La municipalité a été particulièrement proactive et a posé des gestes concrets et « courageux » sur le plan politique pour protéger la biodiversité, les habitats fragiles et les paysages.



■ Municipalité de Sainte-Marie-de-Blandford et MRC de Bécancour – Protection des milieux naturels de la municipalité de Sainte-Marie-de-Blandford

Partenariat entre la municipalité de Sainte-Marie-de-Blandford, MRC de Bécancour, Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ), Comité environnemental du lac Rose, l'organisme GROBEC.

Protection de milieux naturels sensibles supportant des espèces floristiques à statut précaire et des communautés écologiques hautement prioritaires. Identification au plan de zonage et au schéma d'aménagement de la MRC de Bécancour de trois zones de conservation dans la municipalité : la grande tourbière du lac Rose, le Parc de la rivière Gentilly et le Sentier écologique du lac Rose. Accessibilité au public pour l'observation de la nature et aménagements (passerelles et panneaux d'identification). Ce projet se démarque de par la grande

superficie de terrain dédiée à la conservation. Sainte-Marie-de-Blandford démontre ainsi sa volonté collective de protéger les milieux naturels sensibles. Le message est clair, le développement d'une municipalité peut aussi passer par la conservation.



Le nom de l'événement origine du Projet Rescouste, un OBNL qui depuis sa fondation en 1998, se consacre à la promotion de la biodiversité. Projet Rescouste contribue à la protection et au rétablissement des espèces en situation précaire, notamment grâce à l'initiative de la bière Rescouste qui vise à faire connaître les espèces fauniques menacées ou vulnérables du Québec et à récolter des fonds pour leur venir en aide.

Comité Villes et villages à la Rescousse

Le 23 mars 2010, en conclusion à deux journées de réflexion «Oser sortir des sentiers battus» regroupant plusieurs intervenants dans le domaine de la conservation, a émergé différents comités ayant pour mandat d'insuffler un élan de changement dans les mentalités et mécanismes de financement pour le rétablissement des espèces en péril au Québec. De cette rencontre fructueuse s'est mis en place le comité «Villes et villages à la Rescousse» constitué de représentants issus d'organismes de conservation reconnus. S'ajoute à cette équipe un appui et un engagement soutenu d'Environnement Canada. Ensemble, ils poursuivent l'objectif de valoriser la participation des instances municipales dans les projets de rétablissement de l'habitat des espèces en péril au Québec, en soulignant lors d'un événement convivial, les partenariats gagnants avec les organismes de conservation.



M. Réjean Dumas, animateur et biologiste (MRN), M. Pierre Valiquette, vice-président du Réseau de milieux naturels protégés du Québec, Mme Francine Trépanier, directrice générale de l'OBV CARA, M. Alain Branchaud, biologiste chez Environnement Canada, Mme Louise Gratton, directrice de la science chez Conservation de la nature Canada et M. Pascal Bigras, directeur général de Nature-Action Québec

Villes et villages à la RESCOUSSE

**Évènement de reconnaissance
soulignant la collaboration entre
le monde municipal et celui de l'environnement
pour la protection des espèces en péril**

Cocktail dinatoire

Vendredi le 22 mars 2013 à 17h30

Pavillon de la rivière, 100, rue Fabre à Joliette

Pour informations : francine.trepanier@cara.qc.ca

ou 450-755-1651 poste 102

Une initiative de :



Pour la sauvegarde du patrimoine naturel québécois



En collaboration avec :



Environnement
Canada

Environnement
Canada



Fondation de la faune du Québec



DROIT MUNICIPAL | DROIT DU TRAVAIL | DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

Téléphone : 514 331-5010
dufresnehébert.ca

Dufresne Hébert Comeau
Avocats